

**LETTRE CIRCULAIRE 16/2004**  
**18 février 2004**

**CATALOGUE DE L'OHI SUR LA COUVERTURE MONDIALE EN ENC**

- Réf: 1) Lettre circulaire du BHI 67/2002 en date du 20 décembre 2002  
2) Lettre circulaire du BHI 58/2003 en date du 4 septembre 2003  
3] Lettre circulaire du BHI 80/2003 en date du 23 décembre 2003

Monsieur le Directeur,

Lors de la 7<sup>e</sup> réunion du Comité WEND (Lima, Pérou, mai 2003), le BHI a fait une présentation des diagrammes illustrant la couverture mondiale en ENC (affichés sur le site Web de l'OHI), à partir des réponses des Etats membres à la LC 67/2002. Le Comité WEND a donc décidé que le BHI devrait demander aux Etats membres, sous couvert d'une LC, des commentaires en retour sur la présentation du site Web de l'OHI, en invitant en outre les RENC/CHR/EM à communiquer des mises à jour sur leur couverture en ENC, dans un format spécifique qui serait fourni par le BHI.

La même présentation a également été faite à l'occasion de la 15<sup>e</sup> réunion de la CHRIS (BHI, juin 2003), lors de laquelle il a été convenu que les Etats membres devraient être encouragés à fournir des informations à jour en ce qui concerne la couverture en ENC.

A la suite des discussions/recommandations du WEND et du CHRIS, la Norvège a proposé d'aider le BHI à mettre au point un catalogue Web interactif qui montrerait la couverture mondiale en ENC et qui comprendrait des fonctions de balayage, de zoom et d'interrogation des cellules ENC. Par conséquent, on a mis au point un format simple d'échange des données contenant des éléments de métadonnées minimaux, et le matériel ainsi que le logiciel requis ont été mis en place. Le système est disponible sur le site Web de l'OHI et il comprend un mécanisme qui permet aux Etats membres de tenir à jour leurs données relatives aux cellules ENC, en accédant au système à l'aide d'un mot de passe individuel. Les informations reçues en réponse à la LC 67/2002 ont servi au chargement initial de la base de données.

Conformément aux commentaires formulés par les Etats membres lors des réunions WEND et CHRIS, les critères suivants ont été retenus pour la conception du catalogue :

- Il doit être possible d'assurer la tenue à jour du catalogue. Un simple format textuel de données et mécanisme de mise à jour (via Internet) a été élaboré en conséquence.

- Le système doit être optimisé pour que les organes pertinents de l'OHI (WEND et CHRIS) ainsi que d'autres CHR et EM puissent l'utiliser comme une aide pour déterminer les zones dans lesquelles la couverture en ENC est insuffisante et à des fins de planification. Une notation en trois couleurs a servi à différencier les cartes prévues ou en cours de production (rouge), celles qui ont été produites mais qui ne sont pas encore sur le marché (bleu) et les cartes déjà commercialisées (noir).
- Le catalogue ne doit pas fournir de métadonnées étrangères à son objectif et qui reproduiraient des métadonnées déjà présentées dans des catalogues commerciaux émanant des RENC, des EM, des VAR (revendeurs) etc., (comme par exemple les limites des données et les titres de cellules). Chaque fois que possible, il contiendra des liens vers des catalogues plus détaillés.
- Des informations sur l'organisation du trafic maritime et sur les ports devraient également être incluses dans le catalogue.

Il est possible d'accéder au catalogue dans un mode de consultation d'accès libre ou dans un mode « Administrateur » (via un mot de passe). Ce dernier fournit un accès limité qui permet aux producteurs de données de mettre à jour leurs propres métadonnées et de charger les coordonnées des limites des cellules des nouvelles ENC.

Il est demandé aux Etats membres d'examiner le catalogue sur la couverture mondiale en ENC, sur le site Web de l'OHI ([www.iho.shom.fr](http://www.iho.shom.fr) > ENC > ENC Coverage) et de faire parvenir leurs commentaires sur son contenu, sa présentation et ses fonctionnalités, en vue d'améliorer le système, **avant le 30 avril 2004**. Les Etats membres sont également encouragés à tenir à jour leurs propres informations en matière de couverture ENC, dans le mode « Administrateur ». Les informations relatives aux procédures de connexion seront fournies individuellement aux Etats membres, sur demande auprès du BHI ([info@ihb.mc](mailto:info@ihb.mc)). Par ailleurs, le BHI fournira une assistance, selon que de besoin, aux Etats membres, dans leur familiarisation avec le mécanisme de tenue à jour des métadonnées relatives aux ENC.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction

*(original signé)*

Contre-amiral Kenneth BARBOR  
Directeur